



# APPEL D'OFFRES

## EXPLOITATION DU **MINI-GOLF MUNICIPAL** ET **ACTIVITES COMPLEMENTAIRES**

- Appel d'offre public : local
- Date de parution : 29/04/2026
- Date de clôture : 15/05/2026 à 17h
- Localisation : **Bernex, 74500**
- Procédure : **adaptée**
- Secteur d'activité : **Arts, spectacle, divertissements, sport**

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR PUBLIC

**COMMUNE DE BERNEX**

81 route de la mairie – 74500 BERNEX

**TEXTE LÉGAL DE L'APPEL D'OFFRE (MARCHÉ PUBLIC)**

AVIS PUBLIC DE MISE EN CONCURRENCE PREALABLE A LA CONCLUSION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE EXPLOITATION COMMERCIALE

En exécution des articles L.2122-1 et suivants du CG3P, il est procédé du 30 avril 2026 au 15 mai 2026 à 17h00, à la publicité relative à la mise en concurrence de l'occupation temporaire du domaine public de la commune de BERNEX suivante :

**OBJET DE LA CONSULTATION :**

Exploitation du Mini-Golf municipal de la commune de BERNEX et de sa buvette.

**Lieu :**

Aire de Loisirs de BERNEX

Place du champ de foire – 74500 BERNEX

**Caractéristiques du mini-golf :**

- Terrain neuf de 18 trous,
- Surface de 900 m<sup>2</sup>, emprise entièrement clôturée et végétalisée
- Matériel de jeu compris : clubs, balles, fiches de scores, porte cartes et 1 distributeur de balles.

**Locaux :**

- 1 chalet en bois d'une surface de 9m<sup>2</sup> servant de buvette;
- 1 terrasse d'accueil et de détente d'une surface de 20 m<sup>2</sup> non équipée.

**Date de début d'exploitation :**

A partir du 1<sup>er</sup> juin 2026.

**Durée d'occupation du domaine public :**

L'occupation du domaine public est établie pour une durée de 4 mois, du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 31 septembre 2026.

Celle-ci est révoquée à tout moment, avec un délai de préavis d'un mois par lettre recommandée avec accusé de réception, sans indemnités, en cas de non respect des conditions d'exploitation ou pour toute autre raison d'intérêt général, par les deux parties.

**Redevance d'exploitation :**

La présente mise à disposition est consentie à titre onéreux. La redevance due à la Commune de Bernex est fixée à 1500,00 euros, pour l'exploitation du Mini-Golf et de sa buvette, du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 31 septembre 2026. La redevance sera due en un seul paiement de 1500,00 euros, à régler au 31 Septembre 2026.

## **CONDITIONS D'EXPLOITATION**

### ***Tarifs pour le Mini-Golf***

Les tarifs sont à définir par l'exploitant, mais il est recommandé de ne pas dépasser les tarifs suivants, de façon à ce que ça reste accessible pour les familles.

- 6,50 euros par adulte et enfant de plus de 10 ans
- 5,50 euros par enfant jusqu'à 10 ans
- 5,50 euros par personne pour les groupes de 9 personnes ou plus.

### ***Jours et horaires d'ouverture :***

Période estivale : Ouverture dès le 1<sup>er</sup> Juin.

A minima, en juillet et août : Tous les jours de 14h à 20h, selon les conditions météo

Les week-ends et mercredis de Juin et septembre.

### ***Activités optionnelles :***

En concertation avec la mairie le soumissionnaire pourra proposer des activités complémentaires, telle la location de cycles par exemple. Ces activités complémentaires seront considérées comme un plus dans l'attribution du marché.

### ***Assurance :***

Le gérant est tenu de s'assurer auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable qui garantira les risques locatifs et de voisinage. Cette garantie devra s'étendre à la responsabilité civile tant pour les dégâts causés aux biens, propriété de la commune, que pour des accidents pouvant provenir de l'exploitation de ladite gestion. Le gérant devra fournir une attestation d'assurance à la mairie.

### ***Entretien des lieux***

Le gérant obtiendra les clés d'un Mini-Golf en ordre de marche, avec espaces paysagers entretenus.

Il lui appartiendra de maintenir le lieu en bon état de fonctionnement. Le matériel est fourni (clubs, balles, feuilles de score, tablettes support, stylos). Quand un réassort est nécessaire, celui-ci est à la charge de l'exploitant.

Durant toute la période d'exploitation, le petit entretien du parcours est à la charge de l'exploitant (arrosage des plantes, propreté des parcours, etc...) pour que le parcours soit le plus agréable et accueillant possible pour la clientèle.

## **VISITE DES LIEUX :**

Le mini golf est situé sur le champ de foire, à Bernex. Pour toute visite, merci de contacter la mairie au 04.50.73.60.40 afin de convenir d'un rendez-vous.

## **CANDIDATURE :**

Les candidatures sont rédigées en français et devront contenir :

- CV avec expérience détaillée du candidat
- Liste des moyens humains et matériels envisagés pour la gestion et le bon déroulement de l'activité
- Prestations et activités complémentaires proposées
- Détail du calendrier et des horaires d'ouverture

### **Renseignements complémentaires :**

Commune de Bernex – 81, route de la mairie 74500 BERNEX – 04.50.73.60.40

### **Date limite du dépôt des dossiers : 15 mai 2026 à 17h00**

- Au guichet de la mairie de Bernex
- Par courrier recommandé avec accusé de réception  
Commune de Bernex  
81 route de la mairie  
74500 BERNEX

